



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR UNE OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE
N° 2023-02-AC02-CHATEAU**

Nom et adresse de la personne publique :

Département de la Charente-Maritime
Direction de de l'Eau, de la Mer et du Littoral
Service des Ports Départementaux
CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9

Type de procédure :

Appel à candidatures pour l'établissement d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Objet :

Le Département de la Charente-Maritime informe le public de la vacance d'un emplacement à vocation commerciale comprenant un ensemble bâti (cabane) d'une surface totale de 41,25 m², réf. n°LC2136971J, dans les limites du domaine public portuaire du Château d'Oléron (Commune Le Château d'Oléron).

Lieu d'exécution :

Cf. plans joints

Date de début de l'autorisation d'occupation du domaine public (AOT) :

Avril 2023

Durée :

La durée de l'autorisation sera proposée par le pétitionnaire et ne devra en aucun cas dépasser cinq années, sauf à justifier d'un investissement nécessitant une durée plus longue pour permettre l'amortissement complet des installations.

Redevance :

A titre d'information, la redevance pour la 1^{ère} année d'exploitation sera fixée conformément à la tarification portuaire en vigueur, et pourra évoluer en fonction des modifications tarifaires annuelles.

A titre indicatif, la tarification 2023 pour une exploitation commerciale d'une emprise portuaire bâtie est comprise entre 7,07 € et 24,98 € TTC du m² et par an, en fonction de l'activité exercée.

Une part variable au % du chiffre d'affaires devra être proposée par le porteur de projet.

Date limite de dépôt des candidatures :

Le vendredi 10 mars 2023 à 16h

Documents à fournir :

- N° référence **2023-02-AC02-CHATEAU** : à rappeler sur toute correspondance et document renvoyés dans le cadre de l'appel à candidature.
-
- **Formulaire de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire départemental avec un objet commercial**, dûment rempli à solliciter à l'adresse suivante :
service.portsdepartementaux@charente-maritime.fr
- Tout autre document permettant de décrire plus précisément le projet.

Conditions d'attribution :

Les critères suivants permettront de départager les candidats :

- La qualité du projet d'exploitation, en fonction de sa capacité à contribuer à l'animation du port, de sa périodicité d'ouverture et de sa viabilité économique (50%),
- Proposition de mise en valeur du bâtiment en adéquation avec la politique artisanale et culturelle de la Commune visant à valoriser le patrimoine « ostréicole » de l'île (30%),
- Tarification domaniale : les candidats pourront proposer une part tarifaire variable adossée à la part fixe, sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé sur l'activité (20%).

Les candidats ayant répondu au mieux aux critères énoncés précédemment pourront être reçus pour préciser les modalités de l'occupation du domaine.

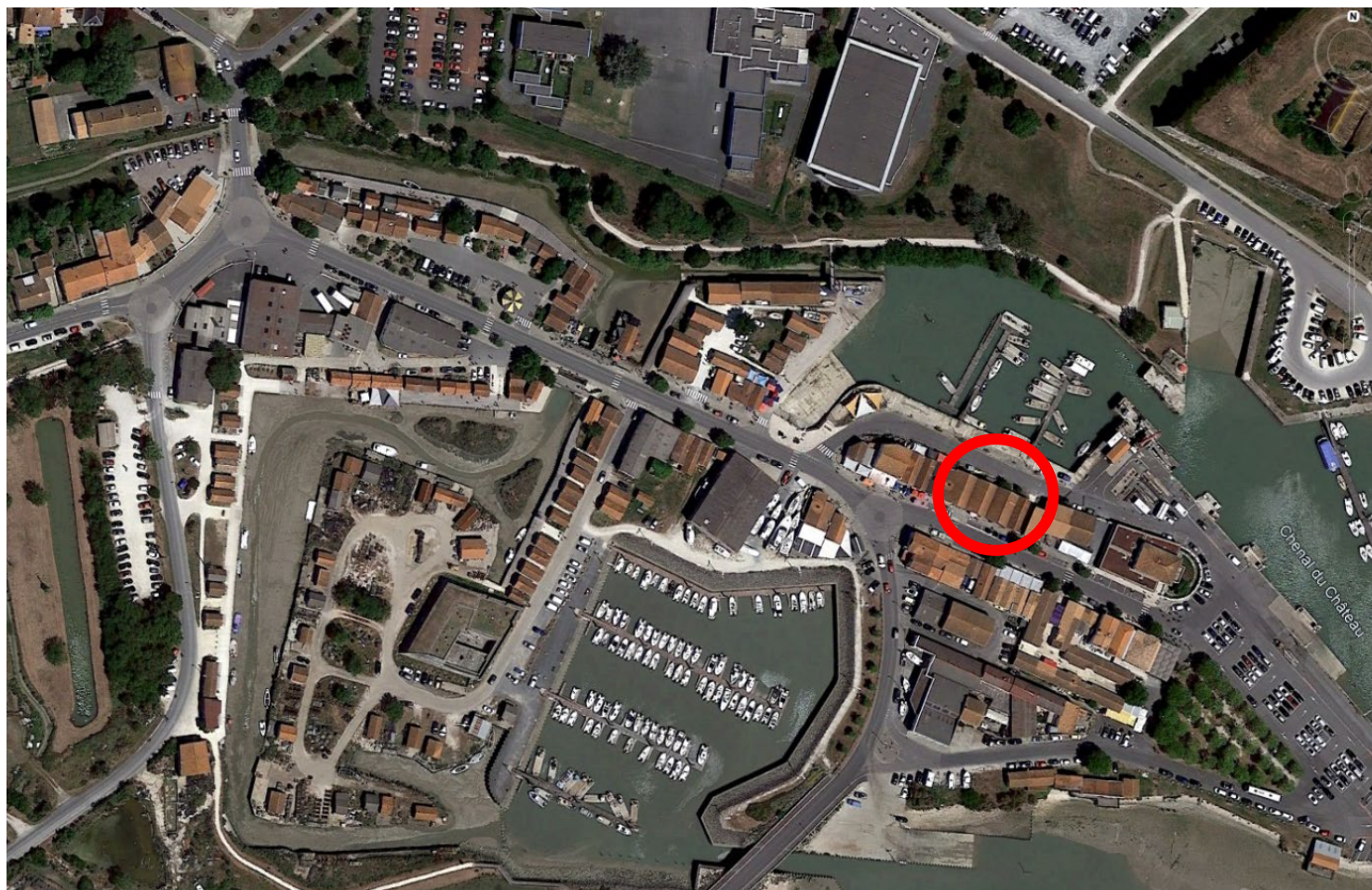
Le lauréat sera celui qui aura répondu au mieux aux critères énoncés ci-dessus, selon la pondération établie.

Les plis devront être remis :

- soit par mail : service.portsdepartementaux@charente-maritime.fr
- soit par courrier : Département de la Charente-Maritime – DEML – Service des ports départementaux – CS 60003 – 17076 La Rochelle cedex 9
- ou déposés en main propre, contre récépissé de dépôt, à l'adresse suivante :
Bureau du port du Château d'Oléron - Route de la Pointe Blanche - 17480
Le Château d'Oléron
sur rendez-vous - tél. 06 76 97 70 22

Port du Château d'Oléron – Commune Le Château d'Oléron
Ensemble bâti à vocation commerciale vacant
Réf. N° 2023-02-AC02-CHATEAU

Plan de localisation



Port du Château d'Oléron – Commune Le Château d'Oléron
Ensemble bâti à vocation commerciale vacant
Réf. N° 2023-02-AC02-CHATEAU

Plan rapproché



Espace bâti d'une surface totale de 41,25 m²
(réf. n°LC2136971J)

